

Message du président

Union des Sapeurs-Pompiers de la Sarthe



Fidèles à nos traditions, nous sommes attachés à la célébration de notre Ste patronne – Sainte Barbe.

La grande famille des Sapeurs-Pompiers à laquelle j'associe mes collègues PATS, sait s'adapter et affronter les différentes situations.

La modernisation est indispensable pour nous permettre de continuer à répondre sans faille aux différents défis auxquels nous devons faire face au bénéfice des populations.

Dans ces combats, nos valeurs d'entraide, de cohésion et de solidarité, que la fête de Sainte-Barbe permet de célébrer, sont la condition première de notre unité et de notre efficacité.

Ces valeurs héritées de nos anciens, que nous avons en partage et que nous transmettons, de génération en génération.

Ces valeurs communes qui fondent notre engagement, quel que soit notre âge, notre statut ou notre grade.

Celles que chacune et chacun d'entre nous déploie au quotidien, 365 jours par an, 24 heures sur 24.

A la date du 1^{er} octobre 2022, le SDIS 72 a assuré 27 852 interventions, soit une moyenne de 92 interventions par jour, soit une intervention toutes les 16 minutes, au secours des populations. Et qui font que nous formons cette belle communauté.

Perte d'emploi, maladie, absences de ressources suite à la perte d'activité professionnelle, toutes ces situations risquent d'entraîner des demandes d'aide auprès de notre réseau associatif dont l'amicale est le premier maillon.

En 2023, nous continuerons de défendre notre modèle de Sécurité Civile qui doit être favorisé plutôt qu'entravé.

D'importantes marques de reconnaissance ont été apportées, lors de notre congrès national, à votre engagement sur le terrain. D'abord, une majoration de 3,5 % des indemnités horaires des sapeurs-pompiers volontaires, à l'instar de la revalorisation de 3,5 % accordée au point d'indice de leurs camarades professionnels et de leurs collègues agents administratifs, techniques et spécialisés. Et ensuite, la revalorisation significative des montants de leur prestation de fin de service, la nouvelle prestation de fidélisation et de reconnaissance (NPFR), à parité entre les Départements et l'État.

Permettez-moi d'avoir une pensée pour les familles de nos collègues qui nous ont quitté cette année, à celles et ceux qui souffrent des suites de maladies ou blessure. **Le département de la Sarthe compte, à ce jour 46 Orphelins de Sapeurs-Pompiers,**

(1432 au niveau national 2021) bénéficiant du soutien de l'ODP (Œuvre des Pupilles Orphelins et Fonds d'entraide des Sapeurs-Pompiers de France).

Mes collègues du Conseil d'Administration de l'UDSP se joignent à moi pour vous souhaiter de belles et bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous, restons unis et solidaires.

Vive Sainte Barbe,

Vive les sapeurs-pompiers de la Sarthe

Christian LETELLIER,
Président de l'Union Départementale
Des Sapeurs-Pompiers de la Sarthe